

Compte rendu du Conseil municipal du 31 août

Présents : Jean Marc DELBOS, Christine LEBRETON, Laetitia BESSE, Christian LESCURE, Yves GOUTAL, Philippe MAINPONTE, Laurent LIEUTAUD

Absents excusés : Daniele DEGOUL, Sébastien LAC, Xavier DAYRAL, Arnaud BELHOMME

1. Approbation du CR du CM du 28 juillet

- Une correction est apportée pour la résolution sur le remplacement de l'employé municipal qui est approuvée par 10 voix pour et une voix contre
- Une seconde correction concerne la phrase concernant la non augmentation des loyers communaux qui est modifiée ainsi :

« Compte tenu d'un contexte économique particulièrement difficile, et pour aider les locataires en place, Mr le Maire propose une stabilité des loyers des habitations de la commune avec communication aux locataires et sur la feuille du mois »

2. Remplacement de l'employé communal

- Nous passons par le centre de gestion de la fonction publique qui nous accompagne mais bien entendu c'est la commune qui décide.
- nous avons reçu 10 - 11 candidatures, que des hommes.
- Nous créons une commission d'embauche composée du Maire, de Sébastien Lac, Christine Lebreton, Laëtitia Besse et Laurent Lieutaud qui se réunira dans la semaine du 5 septembre.
- Le coût du permis poids lourd est d'environ 2000€ mais nous ne sommes pas certain qu'il soit indispensable pour conduire un tracteur.

3. Point sur le PMS

- Mr le Maire et L Lieutaud ont rencontré Katia, la gérante, qui nous a confirmé qu'elle commence à chercher ailleurs.
- Elle nous a annoncé la modification des horaires (ouvert du lundi au vendredi pour les déjeuners ouvriers)
- Mr le Maire a reçu sa lettre de démission qui prend effet au 1er décembre 2022
- Pour recruter un nouveau gérant Mr Goutal signale l'association « bistro 2000 ».
- Mais nous nous posons la question de relancer - ou pas - un recrutement et nous prendrons une décision courant octobre.

4. Columbarium

- Nous avons reçu le dernier devis pour un monument 6 places et décidons pour Granimond (5.131€) à l'unanimité

5. Questions diverses

- Les travaux sur l'école redémarrent le 1er septembre

- sobriété énergétique, nous allons couper l'éclairage public entre minuit et 6h00 (voire entre 22h00 et 6h00, à rediscuter en conseil) et installer des ampoules LED lorsque cela est économiquement faisable.